



## Rebonds

### Le simple pouvoir de dire

Par Daniel Schneidermann

QUOTIDIEN : vendredi 29 juin 2007

**D**onc, on se bat. Dans le paysage médiatique décomplexé de l'après-6 mai, dans ce pays où un homme d'affaires, Bernard Arnault, témoin de mariage de Nicolas Sarkozy, peut mettre la main, sans susciter d'émoi notable, sur le principal quotidien économique du pays, dans ce pays où la radio nationale épouse naturellement les mouvements pendulaires des résultats électoraux, remplaçant une émission plutôt de gauche par un omniprésent des ondes plutôt de droite, on alerte, on pétitionne. A l'orée de la dispersion estivale, certes, tous ces efforts se déploient dans l'ombre. De ces tentatives de préserver en France quelques lambeaux d'une information échappant aux oligarques, le 20 heures de Bouygues ne parlera pas. Les magazines de Lagardère n'en parleront pas. Les gratuits de Bolloré n'en diront pas un mot. Mais le fait est là : à l'occasion du projet de rachat par Arnault des *Echos*, les sociétés des journalistes de vingt-sept médias viennent de demander, par lettre, à Nicolas Sarkozy de «garantir l'indépendance des rédactions».

Parmi leurs propositions, celle d'obliger chaque média à se doter d'une société des rédacteurs. Une société des journalistes, à quoi ça sert ? Dans le meilleur des cas, comme au Monde, elle est actionnaire du journal, et (on vient de le voir avec l'éviction de Jean-Marie Colombani) en mesure de peser sur ses choix. Dans la formule minimum, comme au Journal du Dimanche par exemple, où elle a récemment protesté contre la censure d'un article sur l'abstention de Cécilia Sarkozy, elle est dotée du simple pouvoir de la parole. Le pouvoir de la parole, par exemple, les journalistes du Monde viennent aussi de l'exercer. Dans un texte aux agréables accents beuve-méryens, la rédaction du Monde exprime sa défiance à l'égard d'Alain Minc, président du conseil de surveillance, dernier rescapé du triumvirat Colombani-Plenel-Minc, abattu en vol, en 2003, par le livre de Pierre Péan et Philippe Cohen. «*La Société des rédacteurs du Monde (SRM) remercie Alain Minc pour sa contribution, depuis plus de vingt ans, à la survie et au développement du journal le Monde. Elle lui reconnaît d'avoir pris soin de préserver, tout au long de ces années, les droits des sociétés de personnels, dont ceux de la Société des rédacteurs.*» Après l'hommage, commence l'exécution. «*Cependant, la SRM est soucieuse des atteintes répétées à l'image d'indépendance du groupe et du journal que l'attitude du président du conseil de surveillance, par son positionnement politique et ses activités professionnelles, contribue à alimenter. L'étendue de ces atteintes se mesure, notamment, à l'aune des opinions négatives, incessantes, qui parviennent au courrier des lecteurs, ainsi qu'à la médiatrice [.]. Dans sa charte, le conseil de surveillance proclame son attachement à l'indépendance du Monde vis-à-vis de tous les pouvoirs. Elle précise que quand ils participent à la vie de la cité et s'expriment en tant que citoyens, [ses membres] s'engagent à ne le faire qu'à titre personnel, sans se réclamer du Monde, et sans invoquer, de leur propre chef, leur qualité de membre du conseil de surveillance. Or, personnalité très médiatique et médiatisée, Alain Minc est désormais systématiquement présenté comme président du conseil de surveillance du Monde lorsqu'il s'exprime publiquement et ce, sans qu'aucune précision ou démenti ne soit jamais apporté de sa part.*» Et l'on arrive enfin à l'essentiel : «*Dès lors, son engagement en faveur de Nicolas Sarkozy pendant la récente campagne présidentielle, sa proximité affichée avec le nouveau président de la République dès son élection, rendent inconciliable, pour la SRM, sa présence à la tête du conseil de surveillance d'un groupe de presse qui entend symboliser l'indépendance à l'égard de tous les pouvoirs. En conséquence, l'assemblée générale de la SRM [.]. demande aux actionnaires partenaires, dont elle reconnaît l'attachement au journal et à son indépendance [.], de comprendre la nécessité d'organiser dès aujourd'hui une succession. Si Alain Minc était maintenu au conseil de surveillance du groupe et était candidat au poste de président, l'assemblée générale mandate ses deux représentants siégeant au conseil de surveillance pour voter contre.*»

La nouvelle est réconfortante, non seulement pour le Monde, mais pour la presse en général. Démonstration vient d'être faite qu'un dialogue franc, à visage découvert, mais égalitaire, entre journalistes et actionnaires, n'est pas forcément une utopie. Mais si ce texte des journalistes du Monde est frappant, jusqu'au coup de gong final, c'est aussi que les choses y sont dites, comme elles n'avaient pas été dites depuis longtemps, et comme elles ne semblaient plus pouvoir être dites ailleurs que sur Internet. Simplement, franchement, sans allusions codées ni formules byzantines. Le pouvoir de la parole, ce n'est que cela, mais c'est tout cela. Le pouvoir de nommer les choses et les personnes. Le pouvoir de rappeler les simples règles. Non, tout n'est pas permis.

Non, il n'est pas permis de trafiquer son influence. Il n'est pas permis de festoyer avec le prince et de trôner au Monde.

La simple lecture de ce texte rappelle que les mots, les mots seuls, peuvent parfois faire bouger les lignes.

(lire aussi en page 26)

<http://www.liberation.fr/rebonds/264156.FR.php>

© Libération